

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021 REGIE DES EAUX GESSIENNES :

- Budget Principal
- Budget Eau Potable
- Budget Assainissement

Les Budgets Primitifs présentés ci-après sont soumis au vote du Conseil d'Administration postérieurement à l'Approbation du Compte Administratif 2020.

Cette situation inédite a pour conséquence :

- La reprise des résultats antérieurs.
- L'inscription des restes à réaliser
- L'inscription des crédits de report.

Ces trois opérations étaient auparavant comptabilisées au sein d'un Budget Supplémentaire. Il conviendra donc de procéder, avec discernement, à la comparaison entre les Budgets Primitifs de 2020 et ceux de 2021.

Actions liées au : Budget Général

Le Budget Général comptabilise les salaires du Personnel ainsi que les charges qui s'y rapportent mais à la demande des services du Trésor Public de Gex, il a été étendu aux charges connexes directement liées à la gestion du Personnel à savoir les frais de formations, les frais de missions et prestations « salaires ».

Le Budget a été conçu conformément aux prescriptions du Débat d'Orientations Budgétaires à savoir :

- Une revalorisation de la masse salariale de 1%

Les crédits inscrits permettent également de financer :

- La prime de performance intervenant à l'issue des entretiens individuels.
- La prime d'ancienneté accordée aux agents bénéficiant d'une ancienneté minimale de deux années au sein de la Régie (2%). En 2021, des agents rempliront cette condition pour la première fois.
- La valorisation des heures supplémentaires compensée par la baisse du poste « Personnel intérimaire ».
- Le paiement des jours de congés non pris et stockés au sein de Comptes Épargne Temps (20 000 €) pour les salariés en faisant la demande et justifiant des conditions de versement.

I. Dépenses d'exploitation

Elles s'élèvent à 3 385 382 € recouvrant :

- Les salaires, indemnités, primes diverses pour 2 123 926 €.
- Les charges de Sécurité Sociale et prévoyance pour 934 500 € : globalement, cette charge a été calculée sur la base de 44% de la masse globale des salaires.
- Les charges relatives au recrutement de personnel intérimaire pour 27 000€ : Comme indiqué ci-dessus ce poste diminue fortement par rapport à 2020 (100 000 €) en raison du recours aux heures supplémentaires pour les salariés le souhaitant.
- Le Remboursement à destination de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex pour la mutualisation des services informatique, marchés publics, patrimoine et communication (100 000 €).
- Les nouvelles charges connexes évoquées ci-dessus : les formations (30 000 €), les frais de mission (12 000 €), les prestations « édition salaires » (10 000 €) et les éventuels frais liés à la publication d'offres d'emploi (1 500 €)
- La subvention accordée au Comité Social Économique (actions sociales + fonctionnement) : 21 500 €
- Les dépenses imprévues représentent une prévision budgétaire de 80 000 euros.

II. Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation de 3 385 532 € sont composées principalement des subventions accordées par les Budgets Eau Potable et Assainissement.

Budget Eau Potable : 1 293 044 € (42%)

Budget Assainissement : 1 785 693 €. (58%)

Les recettes d'exploitation intègrent également 41 780 € de remboursements provenant des salariés (tickets restaurant) ou de la C.P.A.M. (arrêt maladie, accident du travail, congés maternité....).

Comme indiqué en propos liminaires, le Budget Primitif reprend également le résultat de clôture de 2020 pour 265 015 €.

Compétence :

GENERAL

Actions liées au Budget :

Budget Général

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
	3 298 159	3 385 532
Charges Générales	156 500	153 500
Remboursement de frais	100 000	100 000
Missions	15 000	12 000
Rémunérations diverses	10 000	10 000
Divers	30 000	30 000
Publication	1 500	1 500
Charges de personnel	3 133 659	3 152 032
Rémunération du Personnel	2 060 500	2 123 926
Charges de S.S. et autres charges	907 400	934 500
Personnel intérimaire	100 000	27 000
Cotisations CE	20 653	21 500
Cotisation 1% Logement	19 803	19 803
Cotisations 1% Formations	19 803	19 803
Médecine du Travail, Pharmacie	5 500	5 500
Dépenses Imprévues	8 000	80 000
	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Recettes d'exploitation	3 298 159	3 385 532
Excédent 2020		265 015
Atténuation de Charges	40 300	41 780
Remboursement sur rémunérations	40 300	41 780
Subvention d'exploitation	3 257 859	3 078 737
Autres subventions Budget Eau	1 368 300	1 293 044
Autres subventions Budget Assainissement	1 889 559	1 785 693

Actions liées au : Budget Annexe Eau potable

Le projet de Budget Eau Potable fait apparaître, une nouvelle fois, une stabilité des dépenses d'exploitation très proches de celles de 2019 et 2020.

Par contre, les dépenses d'investissement représentent une dépense de près de 19 millions d'euros en raison d'un programme annuel de travaux de près de 17 millions d'euros intégrant les crédits de report 2020 et une provision pour travaux structurants de 5,8 millions d'euros.

Les recettes d'investissement et notamment les excédents antérieurs ainsi que les opérations d'ordre (virement de la section d'exploitation et amortissements) permettent de couvrir les dépenses et de s'affranchir d'un recours à l'emprunt.

Il convient de rappeler que les travaux inscrits ne reprennent pas le projet du Champ captant de Pougny : Cette opération pourra être intégrée en cours d'année, à partir d'une décision budgétaire modificative, si l'Agence de l'Eau venait à notifier sa décision d'accompagner financièrement la Régie.

I- Dépenses d'exploitation

Elles s'élèvent à **14 944 061 € € se décomposant comme suit :**

- **Charges générales – 2 680 200 €** : les crédits inscrits sont proches de ceux de 2020. Les principales dépenses comptabilisées reprennent :
 - Les charges d'électricité pour 502 000 €, montant stable par rapport à l'exercice précédent.
 - Les achats d'eau notamment auprès du SITSE mais également auprès de la commune de Bellegarde sur Valserine ou du Syndicat du Plateau des Rousses pour 330 000 €.
 - Le recours à la sous-traitance : 426 000 € (Astreintes, entretien espaces verts, entretien locaux...). Ce poste évolue à la baisse par rapport à 2020 (500 000 €) qui intégrait des dépenses ponctuelles telles le nettoyage de forages.
 - Location de matériel : 60 000 €.
 - Maintenances diverses : 30 000 € : photocopieur, traceur, portail...
 - Assurances : 54 000 €
 - Charges diverses dont analyses: 50 000 €.
 - Acquisition pièces : 225 000 €.
 - Reversement redevance Agence de l'Eau Prélèvement : 380 000 €. Ce poste diminue fortement par rapport aux prévisions précédentes. La dépense inscrite en 2021 reprend les prélèvements d'eau réalisés dans le milieu naturel au cours de l'année 2020.
- **Atténuation de produits – 2 434 000 €** : Reversement des redevances « Pollution » et Modernisation à l'Agence de l'Eau. Cette dépense est compensée par une recette du même montant. Les volumes pris en compte sont pour l'eau potable de 5 800 000 m3 et 5 400 000 m3 pour l'assainissement.
- **Autres charge de Gestion courante – 2 143 044 €** : Ce chapitre regroupe les charges de personnel (salaires et charges) reversées au Budget Principal pour 1 293 044 € mais également une charge exceptionnelle relative au financement des travaux de la station de Balessert (5ème file de traitement + Station de pompage) à intervenir en 2021 pour 800 000 €. Pour mémoire, cette somme était déjà inscrite au Budget 2020 : Il s'agit donc d'un simple report. Enfin, ce chapitre anticipe les annulations sur factures qui seront présentées par le Centre des Finances de Gex : 50 000 €.
- **Charges financières – 354 444 €** Elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts pour 328 628 € et les intérêts courus et non échus représentent une moins-value de 3 859 €.

Il est à noter que l'évolution descendante de ce chapitre marque la poursuite du désendettement du service.

- **Charges exceptionnelles – 527 303 €** : La Régie perçoit 1 centime d'euro par m3 facturé au titre de l'aide internationale. Le montant collecté annuellement est de 55 000 € sur la base de 5 500 000 m3. Les fonds ainsi collectés seront reversés à l'association Hydraulique Sans Frontière afin de financer la prochaine opération d'aide internationale à intervenir en 2021. Le présent Budget reprend également les montants concernant les projets en cours à savoir la Tranche N° 05 de Brickaville (Madagascar) et Tchitchao (Togo) pour 317 360 €.

Cette dernière inscription est financée par une subvention de l'Agence de l'Eau de 401 840 € inscrite au présent Budget.

Le chapitre comptabilise également la somme de 2 000 € au titre des intérêts que pourraient entraîner des retards de paiement des marchés publics.

Enfin, une somme forfaitaire de 70 000 € est inscrite à ce présent Budget afin de procéder aux annulations de factures constatées sur exercices antérieurs.

- **Les dotations aux amortissements (2 741 026 €) et le virement à la section d'investissement (4 024 162 €)** composent la capacité à financer les dépenses d'investissement. Il s'agit de deux opérations d'ordre générant une recette d'investissement.

- **Dépenses imprévues** : Ce chapitre est ramené de 200 000 € à 132 500 € afin de favoriser une évolution positive de la capacité d'autofinancement.

II- Recettes d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation sont financées par des recettes de 14 944 061 €.

L'approbation du compte administratif 2020 préalablement au vote du Budget Primitif permet d'inscrire une reprise de **l'excédent antérieur** à hauteur de 1 151 770 €.

La vente de l'eau (y compris redevances de l'Agence) représente près de 85% des recettes, soit **12 633 000 €**

Conformément aux prescriptions du Débat d'Orientations Budgétaires elles ont été fixées en fonction des paramètres suivants :

- Volume : 5 800 000 m³.
 - Redevance Régie : 1.305 € hors taxes (+ 3%).
 - Produit attendu au titre des volumes facturés : $5\,800\,000 \times 1.305 \text{ €} = 7\,569\,000 \text{ €}$.
 - Primes fixes : 36.30 €
 - Nombre de primes fixes : 50 000.
- Produit attendu au titre des primes fixes : $50\,000 \times 36.00 \text{ (arrondi)} = 1\,815\,500 \text{ €}$
- Redevance Agence de l'Eau Prélèvement : 290 000 € (5 800 000 m³ X 0.05 €)
 - Redevance Agence de l'Eau Pollution : 1 624 000 €. (5 800 000 m³ X 0.28 €)
 - Redevance modernisation des Réseaux : 810 000 € (5 400 000 X 0.15 €)
 - Frais d'accès aux services : 75 000 €
 - Facturation branchements publics et compteurs : 450 000 €.

Les autres produits de Gestion courante – 811 000 € regroupent des recettes disparates :

- Les loyers de la Maison de l'eau : 20 000 €.
- La compensation de l'Agence de l'Eau pour le recouvrement de ses redevances : 10 000 €.
- Le remboursement du Budget Assainissement au Budget Eau Potable au titre des charges communes (57%) : 380 000 €
- Subvention de l'Agence de l'Eau au titre de l'aide internationale : 401 599 €

Les produits exceptionnels – **347 692 €** correspondant à l'amortissement des subventions. Il s'agit, là aussi, d'une opération d'ordre générant une dépense d'investissement du même montant.

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
	12 690 544	14 944 061
Charges générales	2 760 700	2 700 200
Achats, fournitures, consommables	300 000	373 000
Electricité	500 000	502 000
Achat d'eau SITSE et Divers	330 000	330 000
Etudes, assurances, entretien	324 500	247 000
Sous-Traitance	500 000	426 000
Location	25 000	60 000
Rémunérations, honoraires, contentieux	317 000	366 000
Redevance Agence de l'Eau	450 000	380 000
Impôts et taxes.....	14 200	16 200
Atténuation de charges (Agence de l'Eau)	2 281 620	2 434 000
Charges de gestion courante	2 218 500	2 143 044
Pertes sur créances irrécouvrables	50 000	50 000
Subvention Budget Général (salaires et charges)	1 368 500	1 293 044
Participation Travaux SITSE	800 000	800 000
Charges financières	354 144	324 769
Intérêts de la dette	357 313	328 628
I.C.N.E.	-3 169	-3 859
Autres charges financières		
Charges exceptionnelles	208 000	444 360
Coopération décentralisée	106 000	372 360
Annulation titres sur exercice antérieur	100 000	70 000
Charges diverses	2 000	2 000
Dotation aux amortissements	2 188 055	2 741 026
Dépenses imprévues	200 000	132 500
Virement section d'investissement	2 479 525	4 024 162

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Recettes d'exploitation	12 690 544	14 944 061
Excédent Antérieur		1 151 770
Produits divers de gestion courante	11 907 020	12 633 000
Vente d'eau	8 452 000	9 384 000
Redevance Agence de l'Eau Prélèvement	336 400	290 000
Redevance Agence de l'Eau Pollution	1 486 620	1 624 000
Redevance Modernisation	795 000	810 000
Facturation Travaux	762 000	450 000
Autre ventes eau (accès au service)	75 000	75 000
Autres produits de gestion courante	450 000	811 599
Loyer Maison de l'Eau	20 000	20 000

Participation Agence de l'Eau	10 000	10 000
Remboursement charges communes	420 000	380 000
Subventions exceptionnelles		401 599
Produits exceptionnels	333 524	347 692
Subventions transférées au résultat	333 524	347 692

III- Dépenses d'Investissement

Le Budget 2021 prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 18 977 638 €.

L'amortissement des subventions représente la somme de 347 692 € ; Comme indiqué, ci-dessus, il s'agit d'une opération d'ordre.

Le remboursement du capital des emprunts d'un montant de 734 061 € constitue la part prépondérante des annuités d'emprunts. Le montant est relativement stable par rapport à 2020 en raison de l'absence de nouveaux emprunts contractualisés au cours de cette même année.

Les immobilisations incorporelles concernent principalement les études éventuelles à mener au cours de l'année pour 80 000 €.

Ce chapitre intègre également des frais d'insertion pour des marchés strictement eau potable (cette charge est comptabilisée au Budget Assainissement en cas de marché mixte eau-assainissement) et des frais d'acquisition de logiciels pour 15 000 € (logiciel RH).

Les immobilisations corporelles représentent une dépense proche de celle de 2020 à savoir 762 000 €

- Renouvellement Patrimonial : 565 000 € (sécurisations des installations, inverseurs de source, extinction incendie, Qmètre de sectorisation....).
- Nouvelle tranche d'achat des pré localisateurs : 230 000 €
- Matériel divers : Groupe électrogène, caméra thermique... : 52 000 €
- Compteurs : 62 830 €
- Renouvellement de véhicule : 65 000 €. Il s'agit notamment de véhicules anciens achetés par la Communauté de Communes du Pays de Gex préalablement à la création de la Régie

Les travaux en cours représentent près de 90% des dépenses réelles d'investissement soit 16 986 885 €

Ils concernent :

- Les marchés à bons de commande (Travaux, géolocalisation, contrôles réception...) pour 844 000 €
- Le marché de réalisation des travaux de branchements : 450 000 €.
- Le programme de travaux 2021 dont le détail fera l'objet d'une présentation spécifique lors d'une prochaine réunion : 9 524 708 €. Ce montant intègre les crédits de report (marchés non attribués en 2020) qui antérieurement étaient repris au sein du Budget Supplémentaire.
- Une opération d'ordre de 320 000 € visant à intégrer les frais d'insertion et d'études au sein du patrimoine de la Régie et à rembourser les avances sur Travaux.
- Une provision de 5 848 177 € mobilisable dès le démarrage des travaux structurants.

Les dépenses imprévues sont budgétisées à hauteur de 50 000 €.

Les Restes à Réaliser tels qu'ils figurent au Compte Administratif 2020 sont repris à hauteur de 6 359 214 € permettant principalement de financer les marchés en cours et de poursuivre le déploiement de la télérelève.

IV- Recettes d'Investissement

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les opérations d'ordre, à savoir :

- **Le virement de la section d'exploitation** pour 4 024 162 €
- **L'amortissement des immobilisations** : 2 741 026 €.
- **L'intégration des frais d'insertion et remboursement d'avances**: 320 000 €.

Mais également à partir de la reprise des excédents antérieurs :

- **Excédent d'investissement** pour 6 111 769 €
- **Excédent d'exploitation capitalisé** : 10 000 000 €

Les restes à Réaliser Recettes s'élèvent à 2 139 895 € illustrant l'enveloppe des subventions restant à recouvrer.

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Dépenses d'investissement	8 985 878	18 977 638
Amortissement Subventions	333 524	347 692
Remboursement des emprunts	718 664	734 061
Rbst du capital des emprunts et cautions	718 664	734 061
Immobilisations incorporelles	62 000	97 000
Frais d'études	40 000	80 000
Frais d'insertion	2 000	2 000
Achat de logiciels	20 000	15 000
Immobilisations corporelles	757 190	762 000
Achat terrains		
Achat matériel spécifique	747 190	682 000
Achat matériel bureau et informatique	5 000	15 000
Matériel de transport		65 000
Acquisition matériel		
Mobilier	5 000	
Travaux	7 064 000	16 986 885
Marchés à bons de commande	502 000	844 000
Marché réalisation branchements	700 000	450 000
Programme annuel de travaux	5 842 000	9 524 708
Provisions Travaux structurants		5 848 177
Intégration des frais d'études et d'insertion	20 000	320 000
	500	
Dépenses imprévues	50 000	50 000
Restes à Réaliser		6 359 214
Études		90 305
Matériel (dont télérelève)		2 048 031
Travaux en cours		4 220 878
Total Dépenses Investissement		25 336 852

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Recettes d'investissement	8 985 878	23 196 957
Excédent antérieur		6 111 769
Virement section d'exploitation	2 479 525	4 024 162
Amortissements	2 188 055	2 741 026
Emprunts	4 298 298	
Excédent Capitalisé		10 000 000
Autres recettes	20 000	320 000
Restes à Réaliser		2 139 895
Subventions		2 139 895
Total Recettes Investissement		25 336 852

Actions liées au : Budget Annexe Assainissement

Contrairement au Budget Eau Potable qui connaît une stabilité de ses charges d'exploitation, la section d'exploitation du Budget Assainissement augmente fortement en 2021 pour des raisons ponctuelles :

- Curage de la lagune de Collonges Fort l'Écluse : 400 000 €
- Externalisation des derniers contrôles des dispositifs d'assainissement individuel : 100 000 €

La section d'exploitation est également marquée par une augmentation des crédits affectés au traitement des eaux usées sur les stations Genevoises. Malgré un moindre volume exporté en 2020, les crédits inscrits augmentent notamment en raison d'un taux de change défavorable.

Ces deux situations entraînent une dégradation de la capacité d'autofinancement donc une régression des recettes d'investissement restant malgré tout à un niveau suffisant pour éviter de recourir à l'emprunt.

En matière d'investissement, le projet de budget 2021 porte sur un programme d'investissement conséquent avec un programme de travaux de plus de 6 millions d'euros. Il convient de préciser que les crédits inscrits ne portent que très partiellement sur le projet de réhabilitation de la station d'épuration de Saint Jean de Gonville. En effet, seules les dépenses relatives à l'ingénierie et les études préalables font l'objet d'une inscription budgétaire. Les travaux devraient débuter en toute fin d'année ou en début d'année 2022.

I- Dépenses d'exploitation

Elles s'élèvent à 16 711 413 € dont 9 970 093 € de dépenses réelles.

Les charges à caractère général d'un montant de 2 159 000 € reprennent les charges directes d'exploitation. Elles augmentent fortement par rapport à 2020, comme indiqué ci-dessus. Le chapitre supporte donc une charge exceptionnelle de 500 000 €.

Les autres dépenses sont :

- Les charges d'électricité pour 257 000 €.
- les achats de pièces et produits pour 167 000 €
- La sous-traitance et notamment les opérations d'hydrocurage : 502 000 € (à rajouter les 400 000 € se rapportant au curage de la lagune de Collonges).
- Le remboursement des charges générales au Budget Eau Potable : 420 000 €
- Les rémunérations diverses : prestations, indemnités de récolte.... : 30 000 €
- Les locations (Centrifugeuse) : 80 000 €

Les charges de gestion courantes d'un montant de 7 640 980 € représentent 76% des dépenses réelles d'exploitation. Les trois principales dépenses concernent :

- Le traitement des effluents sur les stations d'épuration genevoises pour 5 795 287 €. Les paramètres pris en compte sont les suivants :
 - Volume exporté en 2020 : 3 900 000 m³
 - Tarif facturé : 1.59 CHF
 - Taux de change : 1.07 (Taux de change pris en compte en 2020 : 1.09).
- L'attribution d'une subvention au Budget Général couvrant les salaires et charges du service assainissement collectif et assainissement non collectif pour 1 785 693 €.
- La participation au traitement des eaux usées sur la station d'épuration du SITSE (Crassier) : 10 000 €
- L'annulation de factures déclarées irrécouvrables : 50 000 €.

Les charges financières reprennent notamment les intérêts d'emprunts pour 23 113 € : Montant faible consécutif à l'endettement maîtrisé du service.

Les intérêts courus et non échus sont crédités à hauteur de - 874 €.

Les charges exceptionnelles de 52 000 € sont provisionnées dans l'hypothèse de paiement d'intérêts moratoires suite à des retards de paiement (2 000 €) et de la comptabilisation des impayés sur exercices antérieurs (50 000 €).

Les dépenses imprévues sont ramenées de 100 000 € à 95 000 € afin de favoriser la capacité d'autofinancement.

Les dotations aux amortissements (immobilisations) de 3 165 732 € constituent une opération d'ordre générant une recette d'investissement.

Le virement à la section d'investissement s'élève à 3 575 588 € : Cette capacité d'autofinancement est faible et elle découle uniquement de la présence de l'excédent antérieur inscrit en recettes d'exploitation.

II- Recettes d'exploitation

Elles permettent d'équilibrer la section d'exploitation à hauteur de 16 711 413 € dont 12 964 997 € de recettes réelles.

Tout comme le Budget Eau Potable, l'approbation du Compte Administratif préalablement au vote du Budget Primitif permet d'inscrire une reprise de l'**excédent antérieur** à hauteur de 4 174 997 €.

Près de 90% des recettes réelles sont constituées **des ventes de produits finis** (facturation redevances assainissement et PFAC) soit 11 655 000 €.

Conformément aux prescriptions du Débat d'Orientations Budgétaires elles ont été fixées en fonction des paramètres suivants :

- Volume : 5 400 000 m³.
- Redevance Régie : 1.383 € hors taxes.
- Produit attendu au titre des volumes facturés : 5 400 000 m³ X 1.383 € = 7 468 200 €.
- Primes fixes : 36.16 €
- Nombre de primes fixes : 49 000.
- Produit attendu au titre des primes fixes : 49 000 X 36.16 = 1 771 800 €.
- Redevances SPANC : 25 000 €
- Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif : 2 000 000 €.
- Contrôle des branchements : 90 000 €
- Facturation des branchements publics : 300 000 €

Les subventions d'exploitation reprennent les aides versées par l'Agence de l'Eau au titre du bon fonctionnement des stations d'épuration : 120 000 €. Ce montant en baisse illustre le désengagement de l'Agence de l'Eau dans ce domaine de financement.

Les Autres produits de gestion courante de 15 000 € comptabilisent la facturation la compensation de l'Agence de l'Eau au titre du recouvrement de ses redevances pour 10 000 € et 5 000 € de recettes diverses (antennes téléphoniques sur le site de Versonnex).

Les produits exceptionnels portent sur l'amortissement des subventions pour 746 416 €. Elle générera une dépense d'investissement du même montant.

Actions liées au budget :

Budget Assainissement

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Dépenses d'exploitation	12 230 575	16 711 413
Charges à caractère général	1 528 000	2 159 000
Achats, fourniture	140 000	167 500
Electricité	250 000	257 000
Sous Traitance	430 000	902 000
Services extérieurs	146 000	170 000
Autres services extérieurs	562 000	662 500
Impôts taxes et versements assimilés		
Charges de gestion courante	7 521 351	7 640 980
Pertes sur créances irrécouvrables	50 000	50 000
Participation au fonct de la STEP Crassier	4 000	10 000

Traitement des effluents sur Suisse	5 577 792	5 795 287
Subvention Budget Principal (Salaires)	1 889 559	1 785 693
Charges financières	25 045	23 113
Charges financières Emprunts	25 881	23 987
ICNE	-836	-874
Autres charges bancaires		
Charges exceptionnelles	152 000	52 000
Dépenses imprévues	100 000	95 000
Dotation aux Provisions (Taxe asst Suisse)		
Dotation aux amortissements	2 852 324	3 165 732
Virement section d'investissement	51 855	3 575 588

	BP 2020	BP 2021
Recettes d'exploitation	12 230 575	16 711 413
Excédent antérieur		4 174 997
Ventes de Produits	10 979 300	11 655 000
Droits de raccordement	2 000 000	2 000 000
Redevance assainissement	8 564 300	9 240 000
Facturation Contrôle de Branchements	90 000	90 000
Facturation Branchements	300 000	300 000
Redevances SPANC	25 000	25 000
Subventions d'exploitation	200 000	120 000
Prime épuration et aide au bon fonctionnement des STEP	200 000	120 000
Autres Produits de Gestion courante	15 000	15 000
Compensation Agence de l'Eau	10 000	10 000
Produit de participation antenne téléphonique	5 000	5 000
Produits Exceptionnels	1 036 275	746 416
Subventions transférées au résultat	736 275	746 416
Reprise sur provision	300 000	

III- Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent un montant global de 11 249 737 €

L'Amortissement des subventions constituent une opération d'ordre comme indiqué ci-dessus d'un montant de 746 416 €.

Le remboursement du capital des emprunts d'un montant de 59 028 € illustre également l'endettement faible du service.

La rectification de subventions encaissées à tort sur le Budget Assainissement générera une dépense de près de 60 000 € générant une recette du même montant sur le Budget Eau Potable.

Les immobilisations incorporelles de 46 000 € se limitent à la reprise des crédits des études pour 20 000 €, des frais d'insertion relatifs à l'attribution des marchés publics pour 10 000 € et les crédits consacrés à l'achat de logiciels pour 16 000 €

Les immobilisations corporelles de 605 000 € augmentent fortement par rapport à 2020 en raison de la constitution d'une provision pour l'acquisition d'une presse (déshydratation sur la station d'épuration de Divonne les Bains), d'un montant de 300 000 €.

Les crédits concernent également :

- Le renouvellement patrimonial d'un montant de 233 000 €. (Mesures D.O., extinction automatique incendie, ouvrages, émergents...)

- Matériel divers : matériel de laboratoire, caméra thermique, groupe électrogène, bureautique : 72 000 €

Le chapitre « Travaux en cours » d'un montant de 6 111 293 € reprend :

- Le programme annuel de travaux pour 4 554 827 € y compris les reports de crédits de 2020. Le détail de ces travaux fera l'objet d'une présentation spécifique lors d'une prochaine réunion.

- Les marchés à bons de commande (travaux, passage caméra, géolocalisation...) : 950 000 €. La maîtrise d'œuvre des premières stations d'épuration (St Jean de Gonville et Péron) est reprise au sein de cette enveloppe globale

- La réalisation des branchements publics : 300 000 €

- Une opération d'ordre visant à intégrer les frais d'insertion et liquider les avances : 300 000 €.

- La Provision constituée en 2020 est quasiment consommée puisque l'on constate uniquement un reliquat de 6 466€.

Le compte **Travaux pour compte de Tiers** d'un montant de 3 600 000 € permettra :

- de réaliser des travaux d'eaux pluviales au profit de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex : 300 000 €

- De comptabiliser sur le Budget Assainissement des travaux concernant le Budget Eau Potable (marchés mixtes y compris télérelève : 3 300 000 €.

Ces dépenses seront compensées par une recette du même montant.

Dépenses imprévues : 20 000 euros.

Le chapitre Dépôt et Consignations est crédité à hauteur de 2 000 € afin de permettre l'exportation des sables piégés en entrée de station d'épuration.

Les Restes à Réaliser dépenses de 4 523 094 € permettront de liquider les marchés de travaux en cours et de poursuivre le déploiement de la Télérelève.

IV- Recettes d'investissement

Les recettes globales d'investissement permettent d'équilibrer la section à 13 750 742 €.

Les opérations d'ordre constituent une partie essentielle de ces recettes :

- **Virement de la section d'exploitation** : 3 575 588 €.

- **Intégration des frais d'études et remboursements avances sur Travaux** : 300 000 €

- **Amortissements des immobilisations** : 3 165 732 €.

La Reprise des résultats antérieurs complètent ces opérations d'ordre :

- Excédent d'investissement : 1 109 422 €

- Excédent d'exploitation capitalisé : 2 000 000 €

Comme indiqué ci-dessus, **les travaux pour compte de Tiers** font l'objet d'une recette compensatrice de 3 600 000€.

Les Restes à Réaliser Recettes inscrits au Compte Administratif 2020 représentent la somme de 2 022 089 € ; Il s'agit exclusivement de subventions à recouvrer.

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Dépenses d'investissement	7 706 408	11 249 737
Amortissement des subventions	736 275	746 416
Rectification encaissement subventions		60 000
Remboursement des emprunts	57 133	59 028
Capital des emprunts	57 133	59 028
Immobilisations incorporelles	40 000	46 000
Frais d'études	20 000	20 000
Frais d'insertion	10 000	10 000
Logiciel spécifique	10 000	16 000
Immobilisations corporelles	290 000	605 000
Achat de terrains		

Achat véhicule	50 000	
Achat matériel bureau et informatique		10 000
Mobilier		
Matériel spécifique exploitation	240 000	595 000
Télérelève		
Programme travaux	3 263 000	6 111 293
Programme annuel de travaux	2 538 000	4 554 827
programme travaux bâtiments régie		
Réalisation Branchements	300 000	300 000
Marchés à bons de commande	410 000	950 000
Provisions Travaux structurants		6 466
Intégration frais d'études et de publication	15 000	300 000
Dépenses imprévues	20 000	20 000
Dépôts et Consignations		2 000
Travaux pour compte de tiers	3 300 000	3 600 000
Restes à Réaliser		4 523 094
Etudes		32 970
Matériel (dont télérelève)		952 037
Travaux en cours		3 538 087
Total Dépenses Investissement		15 772 831

	<u>BP 2020</u>	<u>BP 2021</u>
Recettes d'investissement	7 706 408	13 750 742
Excédent antérieur		1 109 422
Virement section d'exploitation	51 855	3 575 588
Excédent Capitalisé		2 000 000
Autres recettes	15 000	300 000
Opération pour compte de tiers	3 300 000	3 600 000
Amortissements	2 852 324	3 165 732
Emprunts à réaliser	1 487 229	
Restes à Réaliser		2 022 089
Subventions		2 022 089
Total Recettes Investissement		15 772 831